

RAPPORT N° 93/7-04
au Conseil Municipal

OBJET

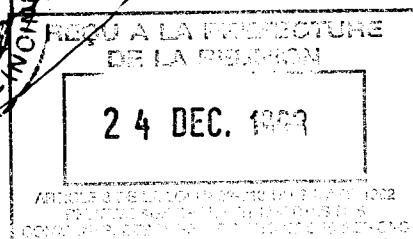
DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET 1993 DE LA COMMUNE

Afin de réaliser les réajustements nécessaires aux inscriptions budgétaires, je vous demande de m'autoriser à apporter les modifications suivantes au Budget 1993 (Section de Fonctionnement).

CHAPITRES	ARTICLES	LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
931	611	Rémunération du personnel non titulaire	- 625 000	
932	609	Autres fournitures	100 000	
936	603	Carburant	- 40 000	
936	609	Autres fournitures	40 000	
942	605	Produits d'entretien ménager	- 5 000	
942	609	Autres fournitures	45 000	
942	631	Entretien à l'entreprise	- 15 000	
942	633	Acquisition de petit matériel	- 25 000	
944	657	Subvention à Saint-Denis Jeunes	1 000 000	
945	657	Subvention au C.S.S.D.	250 000	
955	657	Subvention au C.A.S.P.E.C.	75 000	
931	7331	Recouvrement des prestations sociales		600 000
968	728	Produits des Régies		200 000
TOTAL			800 000	800 000

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
Gilbert ANNETTE



DELIBERATION N° 93/7-04
du Conseil Municipal
en séance du samedi 11 décembre 1993

OBJET**DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET 1993 DE LA COMMUNE****LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Sur le RAPPORT N° 93/7-04 du Maire ;

Vu le rapport de Michel CHAN-LIAT, 2ème Adjoint, présenté au nom de la Commission Finances ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A LA MAJORITE
(6 oppositions -dont 2 votes par procuration-)

Autorise le Maire à procéder à la Décision Modificative n° 4 au Budget 1993 de la Commune qui se traduit par les modifications suivantes en Section de Fonctionnement.

CHAPITRES	ARTICLES	LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
931	611	Rémunération du personnel non titulaire	- 625 000	
932	609	Autres fournitures	100 000	
936	603	Carburant	- 40 000	
936	609	Autres fournitures	40 000	
942	605	Produits d'entretien ménager	- 5 000	
942	609	Autres fournitures	45 000	
942	631	Entretien à l'entreprise	- 15 000	
942	633	Acquisition de petit matériel	- 25 000	
944	657	Subvention à Saint-Denis Jeunes	1 000 000	
945	657	Subvention au C.S.S.D.	250 000	
955	657	Subvention au C.A.S.P.E.C.	75 000	

CHAPITRES	ARTICLES	LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
931	7331	Recouvrement des prestations sociales		600 000
968	728	Produits des Régies		200 000
TOTAL			800 000	800 000

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 18 DEC. 1993

LE MAIRE
Gilbert ANNETTE

